

**N° 2025_035****COMMANDE PUBLIQUE – Maison de santé
Pluridisciplinaire (MSP) – Attribution des 15 lots et
autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le mardi 25 février 2025, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie le lundi 10 mars 2025 à 20h30, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Isabelle BRIARD, Dominique RENAULT, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Pascal FOULON, Jean-Luc FOURNIER, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Carl LEQUERTIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE et Marie-Françoise QUERE.

En exercice : 21

Quorum : 11

Présents : 19

Votants : 21

Excusés :

Christine ADRIAN, Sébastien GALERON.

Pouvoirs :

Christine ADRIAN Marie-Françoise QUERE

Sébastien GALERON Dominique RENAULT

Secrétaire de séance : Joël GIRARD

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'une consultation des entreprises pour la construction de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) a été lancée pour une estimation du maître d'œuvre à 1 865 000€ HT. La date limite de remise des offres a été fixée au mardi 17 décembre 2024 à 18h00.

Considérant la réunion de présentation du rapport d'analyse des offres du lundi 20 janvier 2025 ;

Considérant la relance du lot 7 « Serrurerie » suite à la déclaration d'infructuosité, pour une remise des offres au lundi 03 mars 2025 ;

Considérant la réunion de présentation du rapport d'analyse des offres du lundi 10 mars 2025 relative à la relance du lot 7 « Serrurerie » ;

Considérant les démarches spécifiques liées aux demandes de subventions et notamment auprès de l'ADEME et du FEDER relatives à la communication des pièces des offres antérieurement à l'attribution des marchés de travaux pour la construction de la MSP et de travaux de géothermie sur sondes verticales ;

Il est proposé aux membres du Conseil municipal :

D'ATTRIBUER les lots comme suit :

Le lot 1 : Gros œuvre : à l'entreprise BATIMAYA pour un montant à 475 000€ HT



- Le lot 2 : Murs et ossature bois à l'entreprise COGECM pour un montant à 121 554,73€ HT
Le lot 3 : Etanchéité à l'entreprise SMAC pour un montant de 89 000€ HT
Le lot 4 : Bardage / vêtements à l'entreprise COGECM pour un montant de 37 256,33€ HT
Le lot 5 : Ravalement à l'entreprise ORLEANS FACADES pour un montant de 66 530,55 € HT
Le lot 6 : Menuiseries extérieures/fermetures à l'entreprise HUGUET CRECHE pour un montant de 95 061 € HT
Le lot 7 : Serrurerie à l'entreprise ECM2C pour un montant de 78 862 € HT
Le lot 8 : Cloisons / Doublages / plateries à l'entreprise DELARUE pour un montant de 55 457,22€ HT
Le lot 9 : Menuiseries intérieures à l'entreprise CHAMPION VIGEANT pour un montant de 110 128,13€HT
Le lot 10 : Faux-plafonds à l'entreprise GAUTHIER pour un montant de 26 000€ HT
Le lot 11 : Revêtements de sols / faïences à l'entreprise SOLTECHNIC pour un montant de 37 895,86€ HT
Le lot 12 : Peinture / Nettoyage à l'entreprise LEROY SEB DECO pour un montant de 30 000€ HT
Le lot 13 : Ascenseur à l'entreprise SCHINDLER pour un montant de 24 900€ HT
Le lot 14 : Electricité + PSE (Panneaux photovoltaïques) à l'entreprise EDL pour un montant de 210 000€ HT
Le lot 15 : Plomberie Chauffage Ventilation à l'entreprise GALLIER pour un montant de 350 000€ HT.
Soit pour un montant total de 1 807 645,82€ HT.

D'AUTORISER le Maire ou l'Adjoint compétent à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le

17 MARS 2025



Frédéric GUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le

Le secrétaire de séance, Joël GIRARD

